



WELFARM - Protection mondiale des animaux de ferme
176 avenue André Malraux - BP80242 - 57006 METZ Cedex 1
Tél. : 03 87 36 46 05 - Email : presse@welfarm.fr
welfarm.fr

Communiqué de presse du 18/03/2026

Transport maritime d'animaux vivants : Welfarm appelle la Commission européenne à suspendre les exportations vers le Moyen-Orient

Alors que la guerre fait rage au Proche et Moyen-Orient, des navires chargés d'ovins et de bovins continuent de faire route vers les ports de la région, mettant en danger la vie de milliers d'animaux et de centaines de marins. Des navires bétailleurs qui, parfois, sont partis des ports de l'Union européenne.



Photo : Stefano Belacchi / We Animals

Au début du mois de mars 2026, alors que venait d'éclater la guerre entre les États-Unis, Israël et l'Iran, plus de 70 000 animaux et 400 marins étaient à bord de bétailières maritimes en Méditerranée orientale et en mer Rouge, selon les chiffres de l'ONG Robin des Bois.

Aujourd'hui encore, de nombreux navires se dirigent vers des ports frappés par la guerre, en Israël, au Liban, ou encore dans d'autres pays de la région frappés par la guerre. Trente-deux bétailières maritimes partent, arrivent ou se trouvent actuellement le long des côtes de pays touchés par le conflit. Douze de ces navires arrivent de ports européens, principalement de Roumanie mais aussi du Portugal ou encore d'Espagne. Deux autres navires dont l'un en provenance de Roumanie et l'autre d'Ukraine, devaient atteindre le Liban et Israël mais semblent avoir changé de destination en cours de route.

Les animaux transportés – principalement des bovins et des ovins – sont chargés sur des navires vétustes qui présentent souvent des risques en matière de sécurité, sans présence de vétérinaire à bord et pour des traversées pouvant durer jusqu'à quinze jours... quand tout se passe comme prévu.

Des trajets interminables, source de souffrance pour les animaux

Mais en zone de guerre, leur voyage ne s'arrête pas toujours à l'endroit et au moment prévu. Les navires transportant ces animaux peuvent être amenés à errer en pleine mer pendant plusieurs semaines en raison d'attaques militaires, des fermetures ou des destructions des ports.

Les trajets deviennent alors interminables pour les animaux à bord. Sans ravitaillement, ils peuvent souffrir de la faim et de la soif, patauger dans une litière souillée par les excréments qui s'accumulent... Il arrive aussi que des femelles gestantes mettent bas à bord sans assistance vétérinaire et que leurs petits viennent au monde dans des enclos souillés et surpeuplés. Dans ces conditions, il n'est pas rare que des animaux meurent à bord des navires et soient jetés par-dessus bord.

Des exportations contraires au droit européen

L'article 3 du règlement [\(CE\) n° 1/2005](#) sur la protection des animaux pendant le transport dispose que « *nul ne doit transporter ou faire transporter des animaux d'une manière susceptible de leur causer des blessures ou des souffrances inutiles* ». En outre, la Cour de justice de l'Union européenne a jugé que ces dispositions s'appliquaient aux transports d'animaux au départ d'Europe jusqu'à leur lieu de destination finale, y compris lorsque celui-ci est situé en dehors de l'Union européenne.

Welfarm a donc, avec 24 autres associations de protection animale, adressé le 5 mars 2026 une [lettre ouverte](#) au commissaire européen au bien-être animal lui demandant de mettre fin aux exportations d'animaux vivants vers les zones de guerre. Une demande que nous avons déjà formulée en juin 2025 et qui était restée sans réponse.

Pour que notre revendication soit enfin entendue, elle doit être portée par un maximum de citoyens. Welfarm a donc décidé, avec d'autres ONG européennes, de lancer une [pétition](#) dans plusieurs pays, afin de rassembler un maximum de signatures pour ensuite les porter devant la Commission européenne.

Contact presse :

Cosima DUMONT GLANSDORFF : presse@welfarm.fr - cosima.dumont@welfarm.fr- Tél : 06 08 66 69 05

À propos de Welfarm

WELFARM est une association française indépendante créée en 1994, dont la mission est reconnue d'utilité publique. Elle œuvre depuis 30 ans pour une meilleure prise en compte du bien-être des animaux d'élevage à toutes les étapes de leur vie : élevage, transport et abattage. Welfarm emploie à ce jour près de 30 salariés et son siège social se situe à Metz (57). Forte du soutien de 30 000 donateurs actifs, l'association agit exclusivement grâce à la générosité du public. Welfarm est membre de plusieurs groupes de travail institutionnels, dont le Comité d'Experts « bien-être animal » du ministère de l'Agriculture (CNOPSAV) et la Plateforme de l'UE sur le bien-être animal pilotée par la Commission européenne.